

LE PETIT VERTINOIS

Bulletin Municipal d'Information

JUIN 2018

À LA MAIRIE

FETE DU 14 JUILLET

DES 10H30

Nombreuses animations sur la place de Vertain et dans la salle des fêtes avec la commune de Romeries

Concours et jeux divers pour tous les âges

Petite restauration sur place

ETAT CIVIL

Baptême républicain

Le 16 juin 2018, baptême républicain de Calypso, fille de Elodie Vermoère et Olivier BRACKENIER, 694 rue Paul Pavot



EMPLOYES COMMUNAUX

Deux personnes ont été recrutées en contrat à durée déterminée pour l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux.

- Jean-Marc Sébastien en CDD pour une durée de 6 mois
- Christopher Deudon dont le contrat PEC n'a pu être renouvelé, en CCD pour une durée de 3 mois

Pacte civil de solidarité

Depuis le 1er novembre 2017, les futurs partenaires peuvent conclure un Pacs en mairie. Quatre couples ont choisi d'organiser leur vie commune au travers d'un pacs à la mairie de Vertain :

Séverine Michel et Mickaël Brasseur, le 13 janvier

Lénaïc Pawlicki et Thomas Delépine, le 10 février

Floriane Joveniaux et Hubert-Antoine Balduyck, le 24 mars

Tatiana Destunder et Cédric Beauchamp, le 28 avril

Fermeture de la mairie en Eté

La mairie sera fermée du lundi 30 juillet au samedi 25 août inclus

Une permanence sera assurée par M. le Maire, Mme et M. les adjoints les samedi 4, 11 et 18 août de 10h à 12h

Bienvenue aux nouveaux habitants

Tatiana Destunder et Cédric Beauchamp, domiciliés 29 rue Baudry

Elsa et Kevin Caudrelier, domiciliés 133 rue du calvaire

A RETENIR SUR VOS CALENDRIERS

Jeudi 14 juillet à 10h30 : fête nationale en association avec la commune de Romeries

Samedi 1^{er} septembre : Festival champêtre (nombreux groupes et animations musicales) par *Vertain en fêtes*

Dimanche 30 septembre : Repas des aînés, offert par le CCAS

INFORMATIONS DIVERSES

Bien vivre dans notre village dépend du comportement citoyen de ses habitants.

NOS AMIS LES ANIMAUX : Les propriétaires d'animaux, en particulier des chiens (y compris en chenil) sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne sonore pour le voisinage. Pensez à ramasser les déjections de votre chien lors de sa promenade.

LA CIRCULATION : La circulation dans la commune doit tenir compte de la présence des enfants qui jouent et se déplacent en vélo. Ils n'en connaissent pas toujours les dangers. Il est donc primordial de respecter les règles du code de la route et la limitation à 50 km à l'heure dans tout le village.

Le stationnement sur trottoir oblige de nombreuses personnes à marcher sur la chaussée, les personnes à mobilité réduite et les enfants en sont les premières victimes. Le stationnement doit respecter la circulation piétonnière sur les trottoirs, mais aussi respecter les différentes plantations dans le village, merci de ne pas encombrer les pelouses

LES FEUX DE PLEIN AIR : Les règlements sanitaires départementaux interdisent le brûlage des déchets ménagers, notamment les déchets verts, les plastique, le polystyrène.. En cas de non-respect de cette interdiction, une amende pourra vous être imposée.

Des solutions alternatives existent ! Plutôt que de brûler vos déchets, vous pouvez les apporter gratuitement à la déchetterie ou les composter chez vous

Certains habitants, gênés par les fumées s'apprêtent à appeler les pompiers ou la gendarmerie qui pourrait verbaliser.

ENVIRONNEMENT : La suppression des contrats aidés et la limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires nous obligent à limiter l'entretien des espaces verts et des trottoirs. D'après la réglementation en vigueur, les trottoirs jusqu'au fil d'eau relèvent du domaine public. Malgré cela, c'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier du bien qui doit en assurer l'entretien. Beaucoup de villageois participent à notre effort en désherbant et nettoyant, nous les remercions et encourageons les autres à faire de même.

Chacun a le droit de bricoler ou jardiner chez soi. Mais les bruits provoqués par des outils de bricolage ou jardinage peuvent déranger s'ils sont excessifs. Merci de respecter au mieux la tranquillité de vos voisins.

Ce sont tous ces gestes solidaires et civiques qui favorisent la qualité de notre environnement et de notre vie en général.

A L'ECOLE



C'est encore un très beau spectacle, préparé en collaboration entre l'école élémentaire et Olivier Hego du conservatoire intercommunal. Les enfants nous ont offert une très jolie prestation.



Pour finir l'année en beauté, tous les élèves de l'école de Vertain sont partis ce lundi 18 juin à Dunkerque. Ils ont profité d'un atelier et d'une visite au zoo de Fort Mardyck, ils ont pris un bateau pour visiter le port, puis ont fini la journée sur les plages de Malo.

VIE ASSOCIATIVE

CLUB DES AINES

Le 26 avril, les membres du club des aînés ont été réunis avant l'heure habituelle car la présidente les avait conviés à un déjeuner copieux. Chaque participant a pu apprécier l'excellent repas

SUR LES BANCS DE L'ECOLE



L'association a proposé 3 manifestations ce trimestre, pour la plus grande joie des petits et des grands

Samedi 14 avril était proposé aux enfants une chasse au trésor

Dimanche 15 avril c'était la première représentation du spectacle The Zoeuf

Samedi 9 juin : Spectacle « La Magie pour Tous »



LE PIED A L'ETRIER

Spectacle équestre du 6 mai

Semaine à Hardelot du mois d'Avril

Balade à pied, à cheval, en calèche ou à vélo du 10 juin

Des animations réservées aux adhérents mais d'autres ouvertes au public, ce qui a permis à tous de découvrir les joies de l'équitation.

CA S'EST PASSE DANS LE VILLAGE

CHASSE A L'ŒUF

Un dimanche sous la pluie... Les grenouilles ont du aider les lapins de Pâques à cacher les œufs. Une quarantaine d'enfants sont venus les chercher, ils sont repartis avec un cadeau en chocolat.



FETE COMMUNALE



C'est sous le soleil que s'est déroulé le week-end de la fête communale. Comme chaque année, la brocante fut un succès avec de nombreux exposants et visiteurs.

Concert du samedi soir : Jean-François David aime la chanson française et la défend sur scène avec passion, énergie et tellement d'émotion. Il a abordé un répertoire magnifique en proposant un registre de chansons pour le moins éclectiques et variées, tant dans les styles que dans les époques.

Le public vertinois ne s'y est pas trompé et lui a accordé un accueil enthousiaste et chaleureux.

Les jeux du dimanche après-midi ont bien amusé les participants.



CEREMONIE DU 8 MAI

Après une classique cérémonie de recueillement en mémoire de l'armistice de 1945, trois habitants de Vertain ont reçu une médaille

France Lecocq : médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent

Olivier Allard : médaille du travail, échelon argent

Bruno Legrand : médaille du travail, échelon vermeil



CONSERVATOIRE HORS DE SES MURS

Concert de l'Ensemble de Saxophones, avec les classes de formation musicale de Cécile Bricout Basquin du Pays Solesmois, dans l'église de Vertain datant de 1629.

[avec la participation exceptionnelle de la chanteuse lyrique Bobae Kim et Pietro Angelillo]

Vive les merveilles du patrimoine culturel français, musical et architectural.

Bravo à Stephan Ciesielski pour l'organisation.